Partie I: les actions et activités menées

Action/Activité 1: Soutien à la formation en alternance

1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

- Description de l'action/l'activité :
  Il s'agit de promouvoir et de soutenir la formation en alternance au sein des institutions relevant de la CP 332. Toutes les filières de formation sont concernées (par exemple : auxiliaire administratif et d'accueil, agent d'éducation, cuisinier de collectivité).
  La formation en alternance permet au jeune d'obtenir une expérience professionnelle durable, une rémunération et une qualification reconnue.

  Différents modes d'actions sont prévus :
  - la communication concernant le projet aux institutions, aux centres d'information et de formation
  - la conception et la diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation
  - l'accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de la formation du jeune
  - le soutien à la collaboration entre les centres de formation et les institutions
  - le financement du coût salarial du jeune (engagé via un contrat de travail ou un contrat d'alternance)
  - le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)
  - l'organisation de formations pour les tuteurs et pour les jeunes
  - l'organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques) et pour les jeunes (job coaching)

- Objectif:
  Faciliter l'insertion et la qualification des jeunes dans la formation en alternance (CEFA e.a.)

- Groupe(s) cible(s):
  Jeunes dans un régime de formation en alternance

- Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible):
  2

- Façon dont l'action débouche sur un travail pour les jeunes via l'offre d'emplois-tremplins:
  L'action offre une expérience professionnelle durable, un accompagnement formatif personnalisé par un professionnel (tuteur), une qualification reconnue et un accompagnement des jeunes vers l'emploi futur.

2. Action/activité réalisée

   - Communication concernant le projet aux institutions, aux centres d'information et de formation : rédaction et actualisation de notes d'information et de pages web, plusieurs lettres d'information, séances d'information
   - Conception et diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation : diffusion de quelques fiches-outils

concernant l'alternance (via site tutorats.org), mise en place d'une recherche-action en vue de l'élaboration d'un guide de l'alternance dans le secteur non-marchand

- Accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de la formation du jeune : échanges avec les institutions tout au long du processus
- Soutien à la collaboration entre les centres de formation et les institutions : mise en contact entre institutions et centres de formation
- Financement du coût salarial du jeune (engagé via un contrat de travail ou un contrat d'alternance) : 6 jeunes au sein de deux institutions MAE
- Financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation) : via l'action 2
- Organisation de formations pour les tuteurs et pour les jeunes : appel d'offres, sélection et programmation d'ateliers mis en place via l'action 2
- Organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques) et pour les jeunes (job coaching) : accompagnements d'équipe et intervisions mis en place via l'action 2

3. Taux de réalisation
    - le nombre de jeunes atteints
      6
    - s'il s'agit d'un parcours que les jeunes devaient réaliser, il convient de mentionner tant le nombre de jeunes qui ont participé que le nombre de jeunes ayant réalisé le parcours jusqu'au bout.
      3 jeunes ont participé jusqu'au bout – 3 jeunes sont encore en formation après le 30/06/22
    - les caractéristiques de profil des participants (si disponible): sexe, degré de scolarisation,...
      SEXE: F : 5 – H : 1
      Niveau d'études : < CESS : 5 / CESS : 1

4. Budget

Budget prévu :

Budget pour 2 jeunes (2 tuteurs) pendant 12 mois durant les deux années 2020-2021 :

- Salaire mi-temps = 1.000€ par mois X 12 mois X 2 jeunes = 24.000€
- Tutorat =
    - Temps de travail de tuteur : 200€ par mois X 12 mois X 2 jeunes = 4.800€
    - Frais de formation de tuteur : 400€ (4 jours) par tuteur X 2 tuteurs = 800€
    - Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 5 jours X 8h X 25€ X 2 tuteurs = 2.000€
- Job coaching du jeune (dont accompagnement à la recherche d'emploi) = 400€ X 2 jeunes = 800 €
- Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 7,5% ETP X 80.000€ X 2 ans = 12.000€
- Frais de fonctionnement et de communication = 1.600€
- TOTAL = 46.000€

Budget utilisé :

Budget pour 6 jeunes 2020-2022 :

- Salaire ou indemnité = 85.840,52€
- Tutorat = financement via l'action 2 car les 2 institutions concernées participaient aux deux actions

- Temps de travail de tuteur :
- Frais de formation de tuteur :
- Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges :

- Job coaching du jeune (dont accompagnement à la recherche d'emploi) = 0 €
- Temps de travail (gestion de projets et partenariats ; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 12.454,54 €
- Frais de fonctionnement et de communication = 8.950€
- TOTAL = 12.454,54 €

5. La sortie vers un emploi (si d'application)
   Le projet intègre emploi & formation

6. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)

Action/Activité 2

1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

- Description de l'action/l'activité :
  Il s'agit de soutenir l'accompagnement formatif (tutorat) des institutions envers les jeunes engagés et de permettre aux jeunes d'acquérir via le tutorat et via des formations complémentaires les compétences nécessaires à une insertion durable ('soft skills' – attitudes professionnelles et diverses compétences techniques, par exemple secourisme, animation).

  Différentes modalités de soutien sont prévues :
  - la communication concernant le projet aux institutions
  - la conception et la diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation
  - l'accompagnement (coaching et accompagnement d'équipe) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune
  - le soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)
  - l'organisation de formations pour les tuteurs et pour les jeunes
  - l'organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques) et pour les jeunes (job coaching)

- Objectif :
  - Outiller les institutions dans l'accueil, la formation et l'accompagnement de jeunes
  - Consolider l'insertion des jeunes dans l'emploi

- Groupe(s) cible(s) :
  - Jeune sous contrat de travail durant leur première année de contrat et qui était demandeur d'emploi au préalable
  - Jeunes en stage de transition
  - Jeune engagé dans un PFI, FPI, FPIE
  - Jeune qui réintègre le marché de 'emploi après une interruption d'au moins une année
  - Jeune avec une aptitude réduite au travail

- Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible) :

30

- Façon dont l'action débouche sur un travail pour les jeunes via l'offre d'emplois-tremplins :

Par les accompagnements et les formations mises en place, l'expérience professionnelle des jeunes peut de manière plus certaine aboutir à un emploi durable.

2. Action/activité réalisée

- communication concernant le projet aux institutions : via newsletter et séances d'information
- conception, diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et collaboration entre institution et centre de formation : élaboration et diffusion d'un guide pour le tutorat
- accompagnement (coaching et accompagnement d'équipe) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune
- soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation) : financement du temps de travail de tutorat via deux modalités de financement : EVOLUTIO et MARIBEL (avec un partenariat avec le Fonds Maribel MAE) ; financement d'embauche compensatoire pour le suivi de formations au tutorat
- organisation de formations pour les tuteurs et pour les jeunes : appel d'offres, sélection et programmation d'ateliers
- organisation d'accompagnements pour les tuteurs (échanges de pratiques) et pour les jeunes (job coaching) : mise en place d'accompagnements d'équipe et d'une intervision (échange de pratiques entre tuteurs)

3. Taux de réalisation

- le nombre de jeunes atteints

  116
- s'il s'agit d'un parcours que les jeunes devaient réaliser, il convient de mentionner tant le nombre de jeunes qui ont participé que le nombre de jeunes ayant réalisé le parcours jusqu'au bout.

- les caractéristiques de profil des participants (si disponible): sexe, degré de scolarisation,...

4. Budget

Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

Budget prévu :

Budget pour 30 jeunes (12 tuteurs) pendant 6 mois en moyenne les deux années 2020-2021 :

- Tutorat =
  - Temps de travail de tuteur : 200€ par mois X 6 mois X 30 jeunes = 36.000€
  - Frais de formation de tuteur : 400€ (4 jours) par tuteur X 12 tuteurs = 4.800€
  - Frais de formation sur site (équipe concernée par le tutorat) concernant le tutorat des jeunes = 3 institutions X 20h X 100€/h = 6.000€
  - Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 5 jours X 8h X 25€ X 12 tuteurs = 12.000€
- Frais de formation des jeunes = 5 jours X 100€ X 30 jeunes = 15.000€
- Job coaching du jeune (dont accompagnement à la recherche d'emploi) = 400€ X 30 jeunes = 12.000 €
- Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 20% ETP X 80.000€ X 2 ans = 32.000€

- Frais de fonctionnement et de communication = 10.000€
- TOTAL = 125.300€

Budget réalisé :

Budget pour 30 jeunes (12 tuteurs) pendant 6 mois en moyenne les deux années 2020-2021 :

- Tutorat =
  - Temps de travail de tuteur = 49.961,94€
  - Frais de formation de tuteur : 0€
  - Frais de formation sur site (équipe concernée par le tutorat) concernant le tutorat des jeunes = 39.393,48€
  - Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 11.334,81€
- Frais de formation des jeunes = 0€
- Job coaching du jeune (dont accompagnement à la recherche d'emploi) = 0 €
- Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 20% ETP X 80.000€ X 2 ans = 53.969,66 €
- Frais de fonctionnement et de communication = 2.852,15€
- TOTAL = 157.412,04 €

5. La sortie vers un emploi (si d'application)
   L'action vise à soutenir une politique d'accompagnement envers les jeunes nouvellement engagés et qui étaient demandeurs d'emploi auparavant

6. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)
   Les ateliers prévus pour les jeunes ont été programmés en période de crise sanitaire mais ont été annulés faute d'inscriptions suffisantes

Action/Activité 3

1. Action/activité planifiée et l(es) objectif(s) y afférent(s) (+ groupe cible et nombre de participants)

- Description de l'action/l'activité :
  Il s'agit de soutenir l'accompagnement formatif (tutorat) des institutions envers les jeunes stagiaires permettant à ceux-ci d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite de leur formation et de leur qualification et ainsi contribuer à une insertion durable.
  Il s'agit aussi d'améliorer la collaboration entre les institutions et les écoles via l'organisation de formations et d'échanges et le soutien à la présence des enseignants au sein des institutions.
  Toutes les filières de formation sont concernées (via l'enseignement obligatoire ou de promotion sociale), principalement de niveau secondaire (éducateur, puéricultrice, animateur, auxiliaire de l'enfance) mais aussi de niveau supérieur (en promotion sociale si le stagiaire est demandeur d'emploi : éducateur spécialisé, assistant social…).

  Différentes modalités de soutien sont prévues :
  - la communication concernant le projet aux institutions
  - la conception et la diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation
  - l'accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune
  - le soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : le financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)
  - le soutien à l'accompagnement des jeunes via les enseignants au sein des institutions

- l'organisation de formations croisées (et d'échanges de pratiques) pour les tuteurs et pour les enseignants
- la sensibilisation des jeunes au secteur de la CP 332

- Objectif :
  - améliorer l'accompagnement formatif (tutorat) des jeunes en stage
  - améliorer la collaboration entre les institutions et les écoles

- Groupe(s) cible(s) :
  - Jeune qui suit un enseignement de plein exercice, à l'exception des formations menant au grade de bachelier ou de master.
  - Jeune demandeur d'emploi qui suit un enseignement de promotion sociale

- Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible) :

200

- Façon dont l'action débouche sur un travail pour les jeunes via l'offre d'emplois-tremplins :

Par les accompagnements et les formations mises en place, l'expérience professionnelle des jeunes durant les stages peut aboutir de manière plus certaine à la réussite de leur formation, à l'obtention d'une qualification et donc à un emploi durable.

2. Action/activité réalisée

- communication concernant le projet aux institutions via séances d'information et newsletter
- conception et diffusion de bonnes pratiques concernant l'insertion des jeunes et la collaboration entre institution et centre de formation : conception et diffusion du guide « repères pour un tutorat organisé »
- accompagnement (coaching) des institutions intéressées tout au long de l'insertion du jeune : via l'équipe de l'APEF et l'ULiège (e.a. via l'organisation de focus group)
- soutien à la mise en place d'un tutorat organisé au sein des institutions : financement du temps de travail du tuteur (en ce compris la compensation du temps passé en formation)
- soutien à l'accompagnement des jeunes via les enseignants au sein des institutions
- organisation de formations croisées (et d'échanges de pratiques) pour les tuteurs et pour les enseignants : action reportée fin 2022
- sensibilisation des jeunes au secteur de la CP 332 : via le tutorat au sein des institutions et l'accompagnement par les établissements d'enseignement

3. Taux de réalisation
   - le nombre de jeunes atteints

     287
   - s'il s'agit d'un parcours que les jeunes devaient réaliser, il convient de mentionner tant le nombre de jeunes qui ont participé que le nombre de jeunes ayant réalisé le parcours jusqu'au bout.

   - les caractéristiques de profil des participants (si disponible): sexe, degré de scolarisation,...

     < CESS

4. Budget

Budget prévu

Budget pour 200 jeunes (25 tuteurs) pendant 120 périodes (100h) en moyenne les deux années 2020-2021 :

- Tutorat =
  - Temps de travail de tuteur : 1,5€ par période de 50 minutes X 120 périodes X 200 jeunes = 36.000€
  - Frais de formation de tuteur : 400€ (4 jours) par tuteur X 25 tuteurs = 10.000€
  - Frais de formation sur site (équipe concernée par le tutorat) concernant le tutorat des jeunes = 4 institutions X 20h X 100€/h = 8.000€
  - Temps de travail de suivi de formation et de participation à des réunions d'échanges = 5 jours X 8h X 25€ X 25 tuteurs = 25.000€
- Frais de formations croisées = 2 jours X 1000€ X 4 formations = 8.000€
- Frais d'accompagnement des enseignants au sein des institutions = 5.000€
- Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 22,5% ETP X 80.000€ X 2 ans = 36.000€
- Frais de fonctionnement et de communication = 10.000€
- TOTAL = 138.000€

Budget utilisé

- Tutorat =
  - Temps de travail de tuteur + temps de participation à des focus group = 52.042€
  - Frais de formation de tuteur = 0€ (via l'action 2)
  - Frais de formation sur site = 0€ (via l'action 2)
- Frais de formations croisées = 0€
- Frais d'accompagnement des enseignants au sein des institutions = 0€
- Temps de travail (gestion de projets et partenariats; communication et coaching; gestion administrative et financière) = 16.606,05€
- Frais de fonctionnement et de communication = 5.871,85€
- **TOTAL =** 74.519,90 €

5. La sortie vers un emploi (si d'application)

L'action vise à soutenir la formation qualifiante des jeunes lors des stages de l'enseignement secondaire

6. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)

La crise sanitaire a entraîné :

- le report de l'organisation de formations croisées et d'une journée d'échange de pratiques entre institutions et établissements d'enseignement
- moins de promotion de la collaboration avec l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire

Conclusion

- Nombre total de jeunes atteints
  + caractéristiques de profil des participants (si disponible): sexe, degré de scolarisation,...

	Nombre total de jeunes prévus	Nombre total de jeunes atteints
Action 1	2	6
Action 2	30	116
Action 3	200	287
TOTAL	**232**	**409**

- Budget prévu total et budget déjà utilisé

		Budget prévu	**Budget utilisé**
Action 1	Soutien à la formation en alternance	46.000,00 €	107.245,06 €
Action 2	Soutien à l'intégration et à la transition professionnelle	125.300,00 €	157.512,04 €
Action 3	Soutien à l'insertion en stage	138.000,00 €	74.519,90 €
TOTAL		**309.300,00 €**	**339.276,99 €**

- Sortie vers le travail (total, si d'application)

- Impact du projet

- Diffusion d'outils concernant l'accompagnement des jeunes auprès des institutions relevant de la CP332.
- Plus de 30 institutions relevant de la CP 322 ont participé aux actions
- Plus de 400 jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement en lien avec leur contrat en alternance, leur intégration ou leur stage de formation